



La belle saison au Domaine du Clos Vert

Dossier p.4-8

2#DANS LE RETRO



◀ **Mme Marie-Jeanne Jollet a fêté ses 100 ans le 5 mars 2021.**

Saranaise depuis plus de 70 ans, cette passionnée de fleurs apprécie sereinement chaque moment de vie entourée de ses 5 enfants, 5 petits enfants, 5 arrière petits enfants et de ses proches.

Elle a participé activement à la vie de la commune et aux activités sociales et culturelles proposées aux habitants : joueuse assidue au scrabble et à la belote au foyer Georges-Brassens 2 fois par semaine pendant plus de 35 ans.



◀ **.4 mars.** Pendant les vacances tous les enfants des centres de loisirs se sont retrouvés au Club Méca pour une course de karting.



◀ **.16 mars.** La municipalité de Saran affiche son opposition au démantèlement d'EDF et à sa privatisation, et apporte son soutien au Comité Social et Économique Central d'EDF dans ses actions.



◀ **.19 mars.** *Le printemps est inexorable.* Pablo Neruda. Le Théâtre de la Tête Noire, comme de nombreuses salles de spectacle en France, demande la réouverture des lieux culturels.



◀ **.Rassemblement le 19 mars** au Monument aux Morts du Bourg pour commémorer le cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie en 1962 en présence de la FNACA.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Une ville qui se développe tout en protégeant son cadre de vie !

Ce qui fait la qualité de notre territoire, ce sont ses grands espaces. D'ailleurs, quelle ville de notre dimension peut se targuer d'avoir 2 grands parcs public que sont le Château de l'Étang et le Parc de la Médecinerie à deux pas de son centre ville ?

J'entends souvent que Saran est en train d'être bétonnée. Et à chaque fois, ma réponse est qu'on ne peut échapper à l'urbanisation mais qu'elle doit rester maîtrisée en gardant un équilibre. Les faits sont têtus. Pour rappel, la commune possède 650 hectares de zones boisées, agricoles et naturelles, pour une superficie de 1965 hectares. C'est 1/3 de la commune qui n'est pas urbanisé !

650 hectares, c'est plus grand que la totalité de la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle !

D'ailleurs, au niveau population, si vous réunissez les communes de Fleury-Les-Aubrais (1012 hectares pour 21 000 habitants) et Saint-Jean-de-la-Ruelle (606 hectares pour 16 500 habitants) vous obtenez un territoire plus petit que Saran mais qui accueille tout de même au total 37 500 habitants, là où la population de Saran est de 16 500 habitants !

Pour limiter la pression foncière, nous avons activé plusieurs leviers juridiques pour limiter l'urbanisation sauvage de notre commune. En créant une zone agricole protégée à l'Est et au Sud au de la commune, nous avons « figé » des terres agricoles. Les bois classés restent classés et ne peuvent être détruits. Le futur Plan Local d'Urbanisme, qui se construit dorénavant au niveau métropolitain, sera plus contraignant. Des terrains aujourd'hui constructibles vont devenir des zones naturelles. Les promoteurs qui les achèteront ne pourront rien y construire.

Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut plus construire du tout et il est normal que notre ville, aux portes de la capitale régionale, participe au développement de son territoire en accueillant des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises. C'est en ce sens que pour nous, l'urbanisation d'anciennes friches comme Quelle, la Chatonnerie ou l'ancien aérodrome sont un moyen d'accueillir de nouveaux habitants, mais aussi de nouvelles activités publiques et privées, qui généreront de l'emploi et des services à la population. Et tout cela sans grignoter sur les espaces naturels.

N'oublions pas d'où on vient. En 1975, le Schéma Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme de l'Agglomération d'Orléans prévoyait 43 000 habitants à Saran en 1985, et 67 000 habitants en 2000 ! Aujourd'hui en 2021, avec 16 500 habitants, on est fort heureusement loin du compte.

Ce qui est important, c'est que ce développement se fasse en harmonie avec son environnement en intégrant parfaitement l'existant de notre commune et c'est sur ces sujets que nous sommes vigilants.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Orléans Métropole	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'À venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Saran 2.0	p.15
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Vie/Visage	p.18
Espace public	p.20
Brèves	p.21
Association	p.22
Une affaire de goût	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :
Maryvonne Hautin, maire.

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et **mise en pages** : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
• **Diffusion** : par nos soins.
• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.
• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016
• **Dépôt légal** : avril 2021
• Imprimé sur papier FSC recyclé
• **Numéros de licence** :
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

La belle saison au Domaine du Clos Vert

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem



L'arrivée des beaux jours est l'occasion pour toutes et tous de faire connaissance ou de renouer avec toute la variété, la richesse et le charme de ce vaste espace naturel préservé et protégé. Un lieu qui au fil du temps affirme son identité et se montre encore plus accessible, avec la mise en place d'une signalétique didactique. Une entité qui porte en elle les germes de la future régie agricole municipale et du développement du maraîchage. Un patrimoine vivant en pleine régénérescence.



Simulation d'implantation des totems d'entrée.

Bienvenue au Domaine du Clos Vert

Dès le mois prochain, les cinq points d'entrée de cette vaste zone naturelle protégée s'agrémenteront de panneaux d'information. Les premiers jalons en matière de signalétique, celle-ci devant s'étoffer par la suite.

Il y a un peu plus d'un an, le vaste espace naturel situé à l'ouest de la commune prenait officiellement le nom de « Domaine du Clos Vert ».

Depuis, les services Aménagement et Communication de la Ville ont travaillé main dans la main, en lien avec l'association Nature Saran, à la conception de la signalétique. Le but étant de renforcer l'identité du secteur, de le rendre plus ac-

cessible, en permettant aux visiteurs de mieux se l'approprier. « Le Domaine du Clos Vert est un lieu que tous les Saranais peuvent découvrir et redécouvrir au fil des balades et à l'occasion de manifestations (24 heures de la Biodiversité...) et de spectacles. Au fur et à mesure, le Domaine va voir se développer de nouvelles animations » indique **Audrey Carne, responsable de l'Environnement et du foncier à la mairie.**

D'ici fin mai, cinq panneaux d'information seront ainsi installés aux différentes entrées : au Nord (croisement de la rue du Ran d'Abas et de la rue de la Pelleterie), au Nord-est (chemin des Petits Souliers), au Sud (croisement de la rue des Poiriers et de la rue du Ran d'Abas), à l'Est (rue du Grand Clos) et à l'Ouest (entrée du chemin des Marmitaines).

Outre une présentation générale du Do-

maine du Clos Vert, avec un plan de masse légendé, ces panneaux informatifs et didactiques, enrichis de photos, pointent les particularités et richesses de chaque secteur en matière de biodiversité (faune, flore, milieux...) relevées dans l'IBC (Inventaire de la Biodiversité Communale), réalisé en 2018 par l'Institut d'Écologie Appliquée du Loiret (IEA 45).

« Cette signalétique est un sésame » souligne **Romain Suzzarini, conseiller municipal délégué à l'Environnement.**

« Elle va permettre aux Saranais d'oser s'aventurer encore plus sur le Domaine, et de mieux découvrir toute sa diversité »

Dans un second temps, ce déploiement de la signalétique concernera les principaux chemins qui irriguent le Domaine du Clos Vert.



Le Domaine du Clos Vert, c'est où ? c'est quoi ?

Situé à l'ouest de la Ville, le Domaine du Clos Vert est une vaste zone naturelle d'un peu plus de 200 hectares, dédiée à la protection de la biodiversité saranaise. Préservé de toute urbanisation, ce domaine se compose d'espaces boisés, de prairies, d'anciens vergers, de zones humides (mares, saulaies marécageuses...), intégrés dans de nombreuses propriétés foncières privées et communales, et de terres agricoles classées en Zone Agricole Protégée (ZAP).

Le Domaine du Clos Vert a pour objectif de sauvegarder à long terme des terres à vocation agricole, dans un territoire soumis à de fortes pressions foncières. Il doit également permettre le maintien et le développement des entreprises agricoles existantes et l'installation de nouvelles. Ceci afin de valoriser ce territoire et de préserver le caractère rural historique de notre commune.

Pour mener à bien ses 2 objectifs, la Ville a lancé en 2016 une procédure de classement en Zone Agricole Protégée (ZAP) pour 115 hectares de terres agricoles. Ce travail de longue haleine s'est conclu par la signature d'un arrêté préfectoral en date du 8 août 2018. Depuis, ces terres sont protégées face au phénomène de périurbanisation et à la construction éventuelle de nouvelles infrastructures.



Aurore printanière



Dame de onze heure



Tarier pâtre



Muscari à toupet

Le Domaine du Clos Vert en détail

Le Domaine du Clos Vert (peu ou prou 200 ha) intègre différentes composantes :

- La ZAP (Zone Agricole Protégée) 115 ha

Celle-ci comprend des terres agricoles, mais aussi le terrain de la future Régie agricole municipale (3,5 ha) et l'Espace de maraîchage.

- **Des propriétés foncières** (espaces boisés, prairies, anciens vergers, zones humides) **privées et communales.**

La Ville est propriétaire d'environ 25 % des terres du Domaine du Clos Vert. Ces parcelles se situent majoritairement au sein de la ZAP.

Cette proportion est en augmentation constante puisque la commune entend fermement conserver et protéger ce patrimoine.



Fauvette à tête noire



Le saviez-vous ?

Si d'aucuns agitent le spectre de l'urbanisation à tout-va de la commune, les faits sont têtus.

Ainsi, Saran compte pas moins de 650 ha de zones agricoles naturelles et forestières, ce qui représente 1/3 de la superficie totale de son territoire. À titre de comparaison, c'est plus que l'ensemble du territoire de Saint-Jean-de-la-Ruelle ! Outre le Domaine du Clos Vert (à l'ouest de la commune), on y recense la zone agricole et boisée de « Saint-Agnans » (au nord), la forêt domaniale d'Orléans (à l'est) et le bois du Sauceux (au nord du Château de l'Étang).

« Cette proportion de zones agricoles naturelles et forestières sur la commune va augmenter dans le cadre de l'élaboration du PLUm (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain), qui doit être approuvé début 2022 » précise **Amandine Serreau, directrice de l'Aménagement.**



Chevreuil européen



La régie agricole municipale s'enracine

Acquisition du terrain, étude de sol, éco-pâturage, signalétique... Au cours de ces neuf derniers mois, le projet de régie agricole municipale a franchi plusieurs étapes avec succès et poursuit sa mise en place.

Créer une régie agricole municipale de production de fruits et légumes en mode biologique est l'un des engagements forts de la majorité municipale.

Lancée l'été dernier, la mise en place de ce projet a connu un coup d'accélérateur dès la fin de l'automne, avec la promesse de vente à la Ville de 3,5 ha de terres agricoles, situées chemin du Grand Clos. Une acquisition de terres en jachère depuis de nombreuses années, idéalement localisées, au sein du Domaine du Clos Vert, et qui plus est des terrains en ZAP (Zone Agricole Protégée). Cet achat a fait l'objet d'une demande de subvention auprès d'Orléans Métropole, attribuée dans le cadre du soutien aux projets agricoles et de la Chambre d'agriculture.

La régie agricole municipale dispose donc de son futur terrain de production (soit une parcelle de 3,5 ha d'un seul tenant).

En parallèle, la première préoccupation de la municipalité et du service municipal de l'Aménagement, en charge de ce projet, a été de s'assurer de la bonne qualité du sol. Pour ceci, une étude a été réalisée le 19 janvier par **Lydia et Claude Bourguignon du Laboratoire d'Analyses Microbiologiques Sols (LAMS)**. Leurs conclusions s'avèrent des plus positives (voir par ailleurs). Entre-temps, la parcelle fait l'objet d'une demande de certification Ecocert. La future production pourrait ainsi bénéficier à terme de la labellisation « Bio ».

Un projet en pleine maturation

Le champ actuellement recouvert de ronciers, c'est **aux chèvres d'Eco troupe'O, l'entreprise agricole de la Saranaise Mathilde Menon** qu'il revient d'assurer le défrichage d'un premier hectare, entre avril et l'automne prochain. Pour leur faciliter l'accès au champ, des percées ont été réalisées par le service municipal des Espaces verts. Une clôture électrifiée a également été installée afin de maintenir in situ les caprins. Cet éco-pâturage se poursuivra saison après saison pendant au moins deux autres années.

Après l'amendement de ce premier hectare (résidus de tonte, feuilles mortes...), des arbres fruitiers seront plantés à l'automne 2022 afin

de constituer un verger.

En parallèle, un panneau d'information sera mis en place chemin du Grand Clos. Ce support à vocation évolutive présentera le projet de la Régie agricole municipale et ses différentes étapes. Sa réalisation sera confiée à l'ESAT Jean-Pinaud de l'Institut les 100 Arpents.

« La régie agricole municipale est un projet lancé depuis quelques mois et qui va nécessiter plusieurs années afin de se développer » précise **Audrey Carne, responsable de l'Environnement et du foncier à la Ville**. « C'est un projet pluridisciplinaire et transversal, car il implique de nombreux services de la Ville. Il va entraîner la modification de certaines méthodes de travail. C'est un puzzle à mettre en place ». Si de nombreuses étapes restent encore à franchir avant que la régie agricole municipale soit pleinement opérationnelle, les élus se montrent sereins « En quelques mois, le projet a bien avancé. Entre l'achat du terrain et l'étude de sol, les services de la Ville ont fait un travail remarquable » constatent **José Santiago, adjoint à l'espace public, le patrimoine et l'Environnement et Romain Suzzarini, conseiller municipal délégué à l'Environnement** « La régie agricole n'offrira que du positif : une nourriture saine, de qualité et de proximité ».





L'Espace de maraîchage alimenté

Dès ce printemps, l'Espace de maraîchage, sis chemin des Petits Souliers, va bénéficier d'une alimentation en eau, via le forage réalisé, et d'une connexion au réseau électrique.

Des travaux ont été menés en ce sens depuis l'automne dernier, avec notamment l'installation de la bêche de forage et la construction du local technique. Un local qui abrite la pompe immergée, le sur-compresseur et les équipements nécessaires à l'acheminement de l'eau sur les parcelles.

Une étude de sol fructueuse

La parcelle du chemin du Grand Clos, dédiée à la régie agricole municipale a fait l'objet d'une étude de sol réalisée par **Lydia et Claude Bourguignon du Laboratoire d'Analyses Microbiologiques Sols (LAMS)**.

Leurs conclusions s'avèrent particulièrement encourageantes : « (...) Ce sol est bien adapté à la production maraîchère, notamment les légumes racines (betteraves, carottes, pommes de terre). Mais aussi les légumes feuilles et les petits fruits, il permet donc de cultiver une très grande diversité de plantes, à l'exception des plantes strictement acidophiles. Sa réserve hydrique est élevée, par conséquent la gestion de l'eau sur ce site pourra être faite essentiellement sans irrigation.

La texture équilibrée argilo-sableuse et pauvre en cailloux en fait un sol facile à cultiver. Sol de bonne profondeur naturellement fertile, il n'y a donc pas de risque de carence particulière sur les légumes. Le sol est bien fourni en matière organique (3.3 %). (La teneur moyenne des sols français est de 1.5 %).

Il faudra donc axer le travail de la gestion de ce site sur la teneur en matière organique afin que celle-ci ne descende pas en dessous de ce niveau, afin de conserver l'activité biologique. En effet, l'activité biologique est excellente avec une population des vers anéciques dynamiques, le sol possède une bonne population bactérienne qui produit de la colle organique et assure une bonne stabilité structurale. Cette dernière le rend peu sensible à l'érosion, et cette activité biologique contribue également à produire des légumes de bonne qualité nutritive et gustative (...) ».



Zone de culture



Zone de culture



Prairie de fauche



Culture d'orge

Recherche agriculteur/trice

Dans le cadre du développement de l'Espace de maraîchage, situé chemin des Petits-Souliers, et de l'espace agricole au sein du Domaine du Clos Vert, la Ville de Saran est en quête d'un(e) agriculteur/trice intéressé(e) pour des projets à plus ou moins long terme.

Renseignements :
Audrey Carme
Direction de l'Aménagement
Tél. : 02 38 80 34 55
audrey.carme@ville-saran.fr

8# PORTRAITS DE NOUVEAUX ÉLUS

NOUS POURSUIVONS NOTRE PRÉSENTATION DES ÉLUS QUI ONT RALLIÉ L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVEC NADIA EL OUAROUDI, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE ET MARIE-LISE LALOUE-BIGOT, DÉLÉGUÉE À LA RESTAURATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS.

Nadia El Ouaroudi

Conseillère municipale à l'enfance.
48 ans, enseignante au CFA d'Orléans Métropole.



Professionnelle de l'éducation, Nadia El Ouaroudi est déléguée à l'enfance sur le volet centres de loisirs. Elle enseigne les mathématiques et les sciences au CFA d'Orléans Métropole. « En CFA il y a un autre rapport au devenir de chacun, une relation différente avec l'élève, dit-elle. J'apprécie tout ce qu'on peut transmettre, au-delà des connaissances, pour faire grandir les élèves ». Originaire de Vierzon, Nadia habite Saran depuis 23 ans. Ce sont les élus qui l'ont contactée pour rejoindre leur liste et remplir un mandat électif. « Je suis apolitique, dit-elle. Je pense que leur choix s'est porté sur moi par rapport à mon parcours, en lien aussi avec la diversité culturelle. J'ai

accepté pour diverses raisons : mieux comprendre certaines décisions prises par la municipalité, l'envie de me mettre au service d'une certaine partie de la population ». Et un peu plus loin de citer quelques objectifs : intégrer tous les publics dans les centres de loisirs, favoriser la mise en place des PAI (Projet d'accueil individualisé), soutenir des actions humanitaires et caritatives comme celle menée actuellement en partenariat avec l'association « Les Mains tendues ». J'espère apporter pen-

dant ce mandat un certain nombre de choses que je fais naturellement. J'aime donner du temps, partager ». Nadia El Ouaroudi a été bénévole, accompagnatrice, à l'USM football où elle suivait son fils Imrane. Mariée, elle a trois enfants de 21, 16 et 13 ans. Nadia apprécie le sport en général et le football et la boxe en particulier. Une activité qu'elle pratique depuis 10

« Favoriser l'intégration de tous les publics »

ans. Elle aime lire des polars, des biographies d'artistes et de sportifs...



Marie-Lise Laloue-Bigot

Conseillère déléguée à la restauration et à l'entretien des bâtiments
61 ans, retraitée de la Ville de Saran.

Après avoir effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle à la mairie comme agent municipal, Marie-Lise Laloue-Bigot dispose d'une bonne connaissance de la collectivité. Avec quatre décennies passées au service des Saranais elle a la notion du service public chevillée au corps. En début de carrière, Marie Lise a été secrétaire à la Direction de l'Education et des Loisirs, puis durant les 15 années suivantes à l'administration du service municipal

« La même attention pour la restauration et les bâtiments »

de Maintien à Domicile, au sein de l'Action Sociale. Jeune retraitée, Marie-Lise a été sollicitée pour être sur la liste de la majorité et s'est rapidement décidée. « C'est gratifiant, dit-elle. Ma délégation couvre un domaine que je ne connaissais pas trop. Le projet politique, mené en binôme avec Christian Fromentin, est ambitieux ». Et de mettre en avant la création d'une régie agricole avec la production de fruits et légumes, la loi Egalim qui met l'accent

sur la qualité, le bio, le local (voir article page 23), la réduction des plastiques, la lutte contre le gaspillage... Le second volet de sa délégation, l'entretien des bâtiments publics, lui tient tout autant à cœur. « J'aurai la même attention, le même suivi, précise-t-elle. L'intendance et la logistique des bâtiments est essentielle au bon fonctionnement du service public et à la vie de la cité ». Côté loisirs, Marie-Lise pratique la marche, le bowling, la pétanque. Elle apprécie la vie familiale, les rencontres amicales, le jardinage, la lecture... et la cuisine.

MARCHE ARRIÈRE SUR CERTAINES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES ?

La Métropole vient de commanditer un audit afin d'évaluer l'efficacité des nombreuses compétences municipales passées sous son giron en 2017 : voirie, eau potable, entretien des espaces public, aménagement du territoire... Avec pourquoi pas le retour de certaines d'entre elles dans la sphère communale.

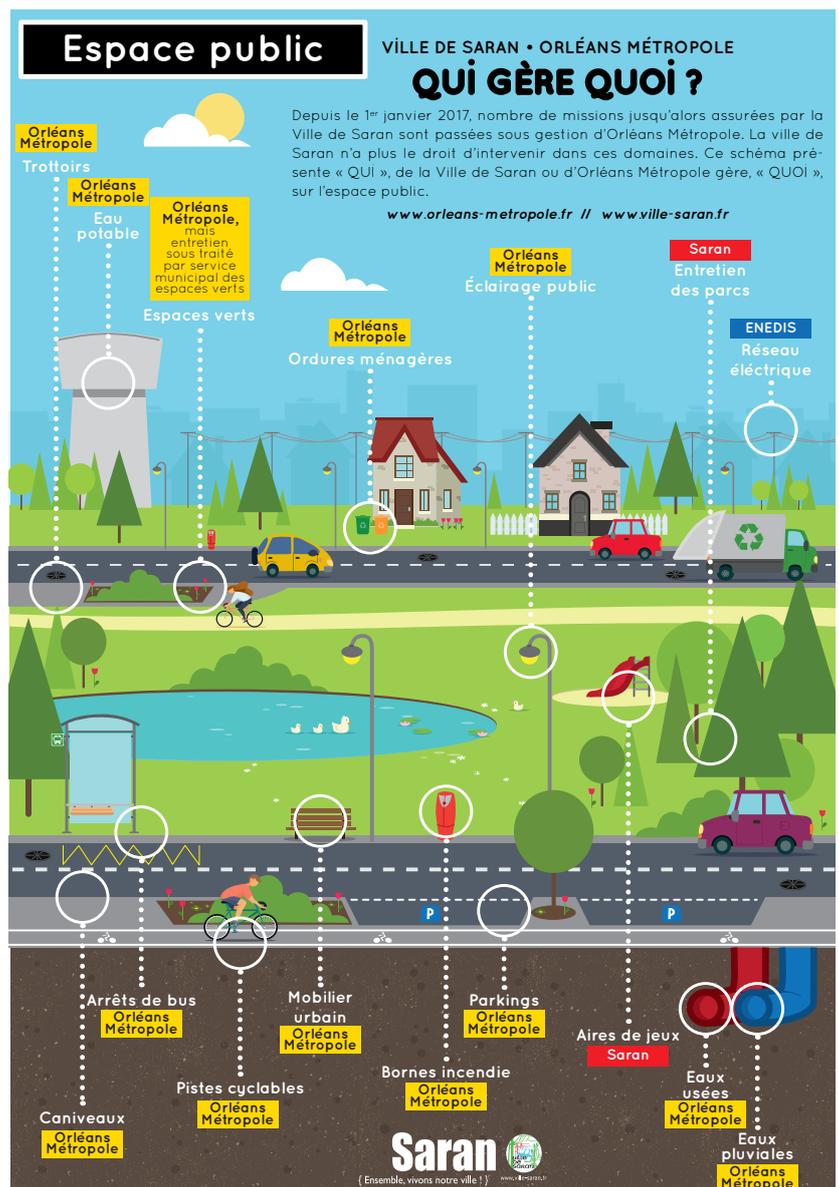
Saran avait été il y a quatre ans la seule à s'opposer au passage de l'Agglomération à la Communauté urbaine, puis à la Métropole, synonymes de perte d'autonomie des mairies. Les élus avaient alors pointé comme griefs : moins de proximité avec les usagers et baisse des moyens pour rendre un service public de qualité. La consultation de la population qu'avait lancée la mairie en 2016 avait permis à 80 % des votants de réaffirmer leur attachement à l'échelon communal. Une évaluation arrive enfin. Orléans Métropole a décidé, via un cabinet, d'évaluer les conséquences financières et organisationnelles de ces nombreux transferts de compétence. Qui rappelle, sont intervenus dans la vitesse et dont l'impact n'a jusqu'ici pas été mesuré. « Nous avons raison de nous interroger, démarre **Maryvonne Hautin, maire et conseillère métropolitaine.** Tout cela s'est fait trop rapidement et au-delà des transferts obligatoires. L'audit est aujourd'hui indispensable. Dans de nombreux domaines nous ne savons pas où nous allons. Qui fait quoi ? Sur quel budget ? Et que dire du CO'Met pour lequel nous ne sommes pas sortis du tunnel (Ndlr : l'intercommunalité a voté fin mars un 4^e avenant pour financer des dépenses non anticipées) ».

Construction d'un PPI

« Nous avons aussi besoin d'établir un PPI (Plan pluriannuel d'investissement), poursuit l'élue. C'est indispensable pour plus de clarté et de visibilité. Nous devons aujourd'hui réfléchir sur tout et surtout on ne continue pas comme ça ». L'une des remarques que les élus saranais avaient formulées en 2017, et qui reste d'actualité, consiste à dire qu'au lieu de prendre de nouvelles compétences l'intercommunalité aurait déjà dû assurer le bon fonctionnement de celles transférées en 2001. « L'assainissement est correct mais les déchets ne fonctionnent pas parfaitement bien, une modification du tri est à envisager, souligne **Christian Fromentin, premier adjoint municipal et vice-président métropolitain.** En ce qui concerne les transports nous demandons une meilleure desserte et notamment sur la ligne 19. La consultation de la population que nous avons lancée en mars pour recueillir les avis des habitants et des usagers, va dans ce sens ». L'audit se déroulera en deux temps. Un premier volet portant sur le fonctionnement et l'organisation des compétences

transférées. Le second sur leur aspect financier. À souligner que la réalisation de l'audit pour évaluer les compétences transférées a été confiée au cabinet qui avait participé à leur mise en oeuvre. Un paradoxe ? Avec cette volonté de tout mettre à plat, le souhait de la Métropole est dorénavant fixé sur l'efficacité. Même si cela doit impliquer pour elle l'abandon de compétences acquises.

• Clément Jacquet



MNS : des bassins aux terrains de sports

La piscine étant fermée depuis plus d'un an pour raison sanitaire, les maîtres nageurs sauveteurs ont été déployés dans d'autres services municipaux. À leur nouveau programme : activités sportives, animation périscolaire, soutien aux Atsem...



Hormis une ouverture en septembre-octobre au public et aux scolaires et une session de Sport Été Animation cet été, le complexe nautique de la Grande planche a fermé ses bassins depuis plus d'un an. Les six maîtres nageurs sauveteurs (MNS) ont, faute d'activité, été détachés auprès d'autres services municipaux. Ils ont échangé la surveillance des bassins, les cours d'aquagym ou d'aquabike par des activités sportives aux écoliers : athlétisme, tennis, basket, golf, orientation... Ils sont intervenus comme animateurs en périscolaire le midi et après les cours dans les quatre structures scolaires. **Gaëtan Monguillon, 21 ans, et Guillaume Vilfroy, 26 ans,** ont aussi épaulé les Atsem en écoles maternelles. Ils ont accompagné, aidé, surveillé les enfants, participé au service des repas, aidé l'institutrice... Gaëtan, pour sa part, a également été à la rencontre des jeunes dans les quartiers et leur a proposé des activités sportives

(badminton, foot, tennis...). Il a aussi, les mercredis après-midi, animé un projet karting avec le Club mécanique en direction des ados des Clubs du Bourg et du Vilpot, animé un atelier cuisine... Une polyvalence remarquable.

Une expérience très formatrice

« Cette diversité d'actions est intéressante, dit Gaëtan Monguillon. Cela nous permet de sortir de la piscine, un lieu fermé. De connaître du monde, enfants, professeurs, collègues... Les enfants n'ont pas le même comportement sur terre que dans l'eau. Ils y sont plus à l'aise, ils veulent créer ». Guillaume Vilfroy a pour sa part animé un stage sportif pendant les vacances de printemps au gymnase Jean Moulin (hand, fitness...). Il a également remplacé, avec un autre MNS, pen-

dant deux semaines le magasinier de la cuisine centrale. « Nous avons été dispatchés dans les diverses structures municipales, explique Guillaume. La base du métier c'est de travailler avec les enfants. La relation de confiance s'instaure plus facilement avec eux que dans le milieu aquatique. Ce sont des jeunes que nous pourrions, pour certains, récupérer plus tard à la piscine ». Quelles impressions ont nos deux MNS de leurs nouvelles activités, de ce dépassement de fonction ? « C'est très formateur, assurent-ils de concert. Cette expérience nous renforce. Cela crée une cohésion entre les éducateurs sportifs territoriaux et les MNS. Nous sommes multi-tâches, c'est un plus pour nous ! ».

• Clément Jacquet

Parents, ceci vous concerne !

LES RAPPELS ET LES DÉLAIS DE RÉSERVATION

CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES	6 SEMAINES avant la période souhaitée	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI	6 SEMAINES avant le jour souhaité
PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR	7 JOURS avant le jour souhaité	RESTAURATION MIDI	3 SEMAINES avant le jour souhaité*
SÉJOURS GRAND LIOT	3 SEMAINES avant la période souhaitée	STAGES SPORTIFS	3 SEMAINES avant la période souhaitée

* Annulation possible 7 jours avant

LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 26 AVRIL AU 7 MAI 2021

Le fonctionnement des structures citées ci-dessous dépend exclusivement de l'évolution de l'épidémie COVID-19.

- Pour les centres de loisirs Marcel Pagnol (3/5 ans et 6/8 ans) et la Base de la Caillerette (9/14 ans) :
> ATTENTION : RÉSERVATIONS CLÔTURÉES
- Grand-Liot et stages sportifs :
Semaine du 26 au 30 avril 2021
> réservations jusqu'au 3 avril 2021
- Grand-Liot « au rythme du printemps - floraisons, naissances, potager, pâturage » et Stages sportifs « multisports, aventure et nouveaux sports collectifs » :
Semaine du 3 au 7 mai 2021
> réservations jusqu'au 10 avril 2021
- Pour les clubs ados du Bourg, du Vilpot et du Chêne Maillard (s'adressant aux 11/17 ans) et le club mécanique (à partir de 12 ans) : accueils libres, inscriptions aux activités/projets, sorties de proximité...
Adhésion jeunesse obligatoire (10€ pour 2021- disponible au sein des clubs et du Point Information jeunesse).

LES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE

Les relais de quartier s'adressent aux jeunes de la commune durant leurs temps libres pour y pratiquer des activités de loisirs éducatifs dans un esprit de partage, d'entraide, de solidarité et de bien-être. Le club mécanique, quant à lui, complète l'offre de loisirs en s'initiant à la mécanique moteur (soudure, perçage...) mais aussi aux énergies « vertes » (engins électriques...).

Régulièrement, le club méca organise des temps de courses : de kartings et de caisses à savon... C'est ainsi que durant les vacances d'hiver, les jeunes des relais de quartier se sont retrouvés pour passer un après-midi festif au volant d'engins insolites. Comme en témoigne la gence féminine avec

Mélissa, Michaëlle-ange, Angela, 12 et 13 ans, collégiennes de Montjoie, du quartier du Bourg, présentes lors de cet événement « c'est une découverte pour nous, du lieu, de l'immense piste et de la pratique du karting, des courses, cela va vite et nous

apporte de bonnes sensations. Ça nous donne vraiment envie de revenir pour faire des activités bricolage/mécanique ».

Pour Maureen, 19 ans, en BTS mécanique moto au lycée Maréchal Leclerc en 2^e année et animatrice au club méca depuis septembre dernier durant les vacances essentiellement, « ce type d'événement est un bon moyen de faire connaître le lieu et ses animations et surtout de permettre l'accès à un nouveau public, la présence des filles est aussi une véritable opportunité ».

Pour tout savoir sur le club mécanique
> 02 38 73 19 77 > club.mecanique@ville-saran.fr

PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

11



Restauration municipale Avril

MENUS VÉGÉTARIEN

LUNDI 12 AVRIL

Salade de haricots blancs
Farfalles sauce napolitaine aux légumes du soleil, emmental râpé
Yaourt bio aromatisé aux fruits
Pain bio

MARDI 13 AVRIL

Pizza au fromage
Cabillaud à la crème de poireaux
Chou-fleur
Fruit de saison

MERCREDI 14 AVRIL

Rillettes de sardines
Sauté de porc sauce cajun (coquillettes)
Purée de pois cassés
Crème vanille

JEUDI 15 AVRIL

Salade niçoise
Aiguillettes de poulet sauce estragon
Haricots verts
Emmental
Fruit de saison
Pain campagne

VENREDI 16 AVRIL

Concombres à la crème
Rôti de bœuf mayo/ketchup
Boullgour et ses légumes
Chavroux
Compote bio

LUNDI 19 AVRIL

Pamplemousse
Poisson frais sauce poivron
Macaroni
Flan vanille caramel

MENUS VÉGÉTARIEN

MARDI 20 AVRIL

Salade iceberg
Lasagnes végétariennes
Brie
Fruit de saison
Pain bio

JEUDI 1^{ER} AVRIL
Salade printanière (salade, œuf, asperges) au vinaigre de framboise
Rôti de veau garam massala
Poêlée de légumes printaniers
P'tit Louis
Poisson d'avril au chocolat
Pain bio

VENREDI 2 AVRIL

Betteraves vinaigrette
Filet de saumon au basilic
Céréales gourmandes bio
Port Salut
Fruit de saison

LUNDI 5 AVRIL FÉRIÉ

MARDI 6 AVRIL
Salade iceberg
Jambon de volaille
Frites
Édam bio
Compote bio, chocolat de Pâques

MERCREDI 7 AVRIL

Pommes de terre, œufs durs
Colin à la crème de légumes
Petits pois carottes
Saint-Môret
Fruit de saison
Pain bio

MENUS VÉGÉTARIEN

JEUDI 8 AVRIL

Salade coleslaw
Parmentier végétarien au soja
Yaourt velouté bio nature
Pêche au sirop

VENREDI 9 AVRIL

Tagliatelles à la romaine
Bœuf mode
Carottes
Chèvre
Fruit de saison
Pain bio

MERCREDI 21 AVRIL

Salade piémontaise
Sauté d'agneau aux olives
Courgettes
Mini Babybel rouge
Fruit de saison

JEUDI 22 AVRIL

Betteraves maïs
Escalope de volaille crème citronnée
Petits pois carottes
Cantal jeune
Brownies

VENREDI 23 AVRIL

Chou blanc aux raisins
Boulettes de bœuf bio
Semoule
Fromage blanc confiture
Pain bio

LUNDI 29 AVRIL

Salade iceberg au maïs
Émincé de porc au caramel (falafels ou omelette)
Purée de brocolis
Crème dessert au chocolat

MARDI 30 AVRIL

Céleri rémoulade
Cuisse de poulet au jus
Lentilles corail
Camembert bio
Compote bio-dive
Pain céréales

MENUS VÉGÉTARIEN

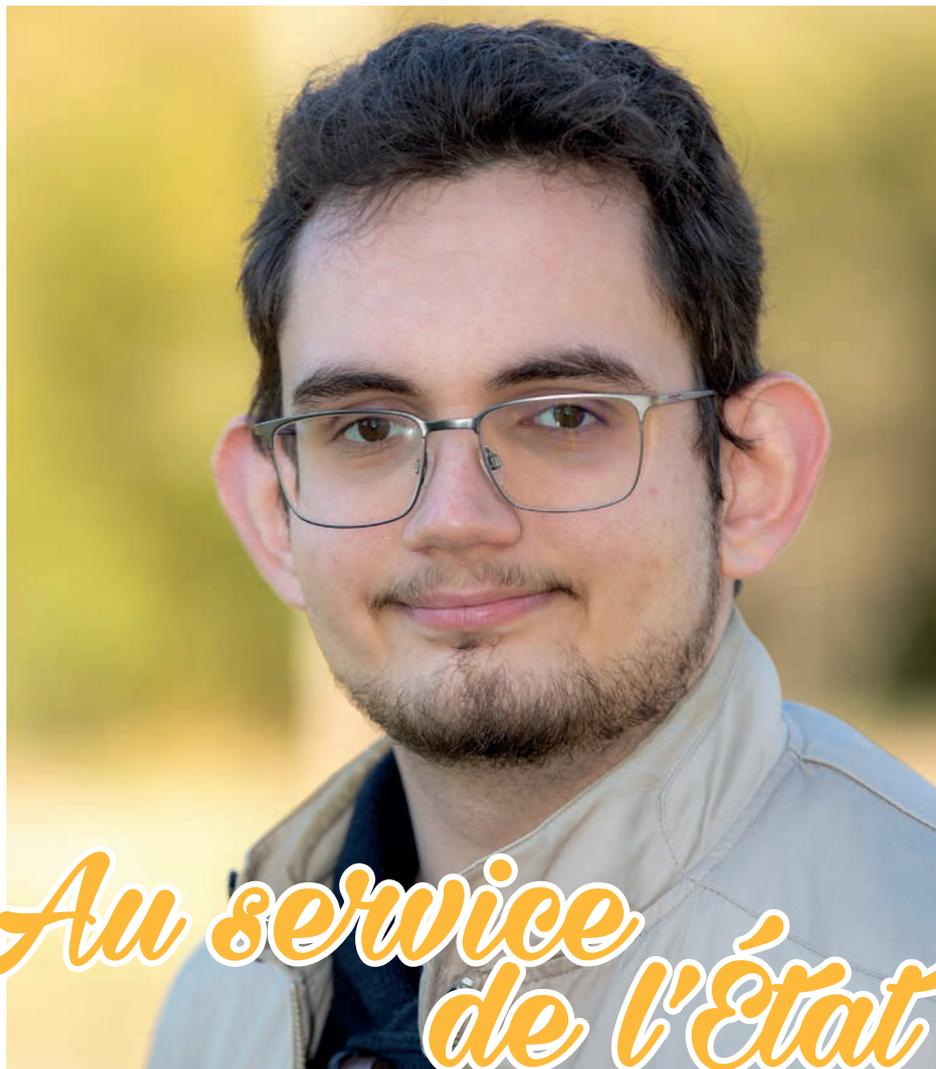
MERCREDI 31 AVRIL

Carottes râpées
Tortilla maison (pommes de terre, oignons...)
Ratatouille
Petits suisses aromatisés, galette Saint-Michel



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.saran.fr





Au service de l'État

À 24 ans, Luc Rigaud a pour objectif d'intégrer la Fonction Publique d'État.

Pour ce faire, cet universitaire multi-diplômé en Droit tente de décrocher l'un des concours nationaux particulièrement prisés.

Un esprit fin et une tête bien faite. Tel est le constat qui émane à l'issue d'un échange fourni avec **Luc Rigaud**.

Depuis près de 3 ans, ce jeune saranais a fait le choix de candidater à des concours nationaux. L'un d'eux concerne le poste d'administrateur adjoint du Sénat. Un autre ouvre accès aux Instituts Régionaux d'Administration (IRA). Ceux-ci dispensent une formation afin d'exercer en tant qu'attaché d'administration.

« Travailler pour gagner de l'argent ne m'apparaît pas suffisant » explique Luc. « Je souhaite exercer une fonction utile et je suis aussi sensible à la notion de service public ». En octobre 2018, un Master 2 en Droit constitutionnel et droits

fondamentaux à Paris 2 a parachevé son cursus constitué d'une double licence en Droit-anglais obtenue à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines et d'un Master 1 en Droit public de l'Université de Paris I. Rien ne prédestinait à ce parcours universitaire cet « élève studieux, qui a un peu bougé ». Le jeune homme a en effet effectué ses études primaires et secondaires au Vietnam. « En fin de terminale S, je n'avais pas de projet défini » se souvient-il. « Le droit m'a intéressé et j'ai bien accroché. Et notamment à la création de la norme » (règle fondamentale du Droit). Avec une telle formation, il aurait pu se tourner vers l'une des nombreuses professions juridiques et judiciaires, comme par exemple avocat, notaire, huissier de justice, greffier des tribunaux de commerce et encore administrateur judiciaire ou mandataire-liquidateur. Mais son objectif est autre : Luc souhaite « intégrer la Fonction Publique d'État » (FPE).

La voie ardue des concours

Pour intégrer la FPE (ministères, préfectures...), l'accès principal reste à ce jour la réussite à un concours. En la matière, Luc

BON À SAVOIR

MÉTIERS DU DROIT

Le secteur du droit comprend une multitude de fonctions et de statuts différents.

Le droit s'étudie surtout à l'université. Certaines professions ont leur dispositif propre.

- De la licence (bac + 3) jusqu'au master (bac + 5), il faut construire un parcours d'études cohérent afin d'accéder aux formations professionnelles d'avocats, de greffiers, d'huissiers, de lieutenants pénitentiaires, de magistrats, de notaires, d'officiers ou commissaires de police...

Le choix des matières en Licence 3 est essentiel dans la mesure où il détermine souvent l'admission en master et le type de profession que l'étudiant exercera.

Par exemple, les étudiants en droit privé se dirigent plutôt vers des carrières judiciaires tandis que les étudiants en droit public s'orientent plutôt vers des carrières administratives.

- Le Doctorat (bac + 8) se prépare en 3 ans après un master. Le diplôme consiste en la rédaction d'une thèse sur un sujet original. Il se prépare au sein d'une école doctorale.

> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <

Contactez le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12

n'en est plus à son coup d'essai. Il a déjà tenté à 2 reprises celui concernant l'admission aux Instituts Régionaux d'Administration... Et essuyé hélas 2 échecs. « J'ai très mal vécu ça. Ça m'a pris 2 ou 3 jours pour les digérer » confie-t-il. Pour autant, le jeune homme ne baisse pas les bras. Cette année, il se présente aux 2 concours précités (IRA et Sénat). Outre les très nombreux candidats à ces épreuves nationales, Luc a pu constater que « les études de Droit ne sont pas vraiment adaptées pour les concours. On subit la concurrence forte des diplômés de Sciences-Po ». Le jeune homme ne renonce pas pour autant. « En matière de résultats, j'en saurai plus en juin prochain. Pour l'heure, je garde le moral » précise-t-il avant de glisser avec auto-dérision « Je n'ai pas envie d'être un « Tanguy ». De fait, en parallèle à la préparation des concours et à l'échéance de leurs résultats, Luc ne reste pas inactif. Il travaille actuellement en tant que vacataire à la Préfecture du Loiret, en qualité d'instructeur élections-réglementation. Il participe ainsi à la préparation des élections régionales et départementales prévues en juin prochain. Une expérience qui lui offre également l'opportunité d'un premier contact avec une administration déconcentrée de la FPE. Quant à son futur proche, Luc l'envisage avec « une réussite à un concours et que la suite se déroule bien ». Que lui souhaiter d'autre ?

• **Arnaud Guilhem**



UN CITY STADE

s'esquisse au Chêne-Maillard

D'ici la fin de l'année, jeunes habitants du quartier et écoliers disposeront de cette structure de proximité dédiée à la pratique multi-sportive. Un premier temps d'échange entre riverains, élus et représentants des services municipaux a eu lieu le 20 février.

Après les quartiers des Chimoutons, de la Chiperie, du Bourg et des Sablonnières, le Chêne-Maillard s'apprête à accueillir très prochainement son city stade. Il s'agira du 5^e du genre sur la commune.

La concrétisation de ce projet intervient suite aux demandes formulées depuis plusieurs années, notamment par des jeunes riverains, de disposer d'une structure dédiée à la pratique multi-sportive. Une nouvelle structure en libre accès et à disposition de tous, dont les scolaires et les jeunes dans le cadre du Club Ado.

Ce projet étant acté et doté d'une enveloppe de 140 000 euros, il s'agit dès à présent d'affiner le profil du futur city stade. C'est en ce sens qu'une première rencontre entre habitants, jeunes, élus et responsables des services de la Ville s'est déroulée, à l'endroit même où doit être édifée la nouvelle structure, soit sur

l'ancien terrain de foot jouxtant le Centre Jacques-Brel et la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture). Un temps d'échange convivial et fructueux, durant lequel les propositions et idées des jeunes riverains n'ont pas manqué, comme par exemple l'installation de buts brésiliens (mini buts de foot) ou encore d'un mini panneau de basket.

Pour l'heure, plusieurs lignes de force se dessinent quant à ce projet : la création d'une surface multi-sportive de 30x15 mètres, avec accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), dotée au minimum d'une raquette et panier de basket et -sous réserve- d'une piste d'athlétisme de 3 couloirs réalisée en pourtour. Le sol devant être revêtu d'une matière absorbant le bruit.

Une nouvelle dynamique

À l'instar de ses prédécesseurs, le futur city stade du Chêne-Maillard sera le résultat de plusieurs mois d'échanges.

« C'est une proposition du programme de la majorité municipale qui va se concrétiser » indique **Mathieu Gallois, adjoint à la vie et relais de quartiers, la citoyenneté, l'action sociale et le logement** « Il s'agit d'un projet mené en concertation et en co-construction avec les jeunes et les habitants du Chêne-Maillard, un quartier auquel la municipalité est attachée. C'est la poursuite d'un travail que

nous avons engagé depuis plusieurs années dans ce quartier. Nous allons prendre en compte l'ensemble des idées, propositions et problématiques et voir comment concevoir ce nouvel équipement de proximité. Nous allons nous appuyer sur cette dynamique afin de rouvrir le Club Ado à la rentrée prochaine ». Un projet qui réjouit **Ilahan, Yanis et Semih** « Ce city stade, on l'attendait et c'est génial. Un terrain praticable, de beaux buts... Si ça peut faire venir d'autres personnes et faire revivre le quartier » confient-ils du haut de leurs 17 ans. Impliquer les jeunes en tant que citoyens dans la vie de leur quartier et de leur commune, c'est là l'autre intérêt majeur de cette concertation. « Ce qui est intéressant et important dans cette démarche, c'est de prendre en compte leur avis et leur parole. C'est notre souhait de leur proposer des espaces et des temps de paroles en ce sens » souligne **Bruno Soutadé, responsable du service Enfance-Jeunesse de la Ville**.

Travail sur le respect, charte de bon voisinage, aménagements autour du city stade... La réflexion est en cours autour du projet et une nouvelle rencontre est d'ores et déjà programmée. Les premiers travaux du city stade devraient intervenir à l'automne prochain, pour une réception en fin d'année 2021.

• **Arnaud Guilhem**

Avril 2021

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales.

Vendredi 2 avril

HANDBALL Proligue
Saran reçoit Billères
> MATCH À SUIVRE SUR LA PAGE FACEBOOK
DU SARAN LOIRET HANDBALL
> À 20H30.

Samedi 3 avril

P'TIT DÉJ MUSICAL Ados et Adultes
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 11H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

Mercredi 7 avril

HANDBALL Proligue
Saran reçoit Valence
> MATCH À SUIVRE SUR LA PAGE FACEBOOK
DU SARAN LOIRET HANDBALL
> À 20H.

Samedi 10 avril

FORMATION PSC1
proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> SALLE DE LA MÉDECINERIE
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS :
02.38.73.31.75 OU 06.30.65.54.84
SUR CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



CLUB DE LECTURE 13-18 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 16H
> ENTRÉE LIBRE

Mardi 13 avril

PARLONS SARAN EN DIGITAL
Facebook live des élus
> À SUIVRE SUR LE FACEBOOK DE SARAN
> À 18H30

Mardi 13 avril

HANDBALL Proligue
Saran reçoit Angers
> MATCH À SUIVRE SUR LA PAGE FACEBOOK
DU SARAN LOIRET HANDBALL
> À 20H30.

Vendredi 16 avril

HANDBALL Proligue
Saran reçoit Pontault Combault
> MATCH À SUIVRE SUR LA PAGE FACEBOOK
DU SARAN LOIRET HANDBALL
> À 20H30.

Samedi 17 avril

CRÉATION D'OBJETS DÉCO EN CAPSULES
Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 17 avril

REMISE À NIVEAU PSC1 proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> SALLE DE LA MÉDECINERIE
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 17H
> RENSEIGNEMENTS
02.38.73.31.75 OU 06.30.65.54.84
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

CONTE ET ARTS PLASTIQUES

autour de la mythologie, stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 17H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

PARLONS SARAN EN BALADE

Quartier Sablonnières – Vilpot
> DÉPART DU CIMETIÈRE DES AYDES (RUE LOUIS-CHEVALIER)
> À 10H30
> RETROUVEZ LE DÉTAIL DU PARCOURS AU DOS DU MAGAZINE.

Judi 22 avril

FORMATION PSC1 proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> SALLE DE LA MÉDECINERIE
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS :
02.38.73.31.75 OU 06.30.65.54.84
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

Samedi 24 avril

SOPHROLOGIE
Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 16H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Du 26 au 30 avril

STAGES SPORTIFS (tenant compte des protocoles sanitaires en vigueur)
Multisports, Aventure, Nouveaux sports collectifs
> INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

Du 26 au 28 avril

PEINTURE ACRYLIQUE SUR TOILE Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

LES P'TITS PRINTEMPS

DU 9 AVRIL AU 7 MAI

DU 9 AVRIL AU 5 MAI

EXPOSITION « CE MATIN »

adaptée de l'album de Junko Nakamura
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS,
> À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
> ENTRÉE LIBRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE

SAMEDI 10 AVRIL

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0 – 18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

MERCREDI 14 AVRIL

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES (4ans et +)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30

SAMEDI 17 AVRIL

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES (4ans et +)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30

SAMEDI 24 AVRIL

ATELIER – RENCONTRE

Animé par Junko Nakamura
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> ATELIERS À 10H ET À 14H
> DÉDICACES À 11H30 ET 15H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

MERCREDI 28 AVRIL

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0 – 18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

MERCREDI 5 MAI

GOÛTER NUMÉRIQUE

Découverte d'applications (6 – 10 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 16H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

VENDREDI 7 MAI

LE RIRE DE LA GRENOUILLE

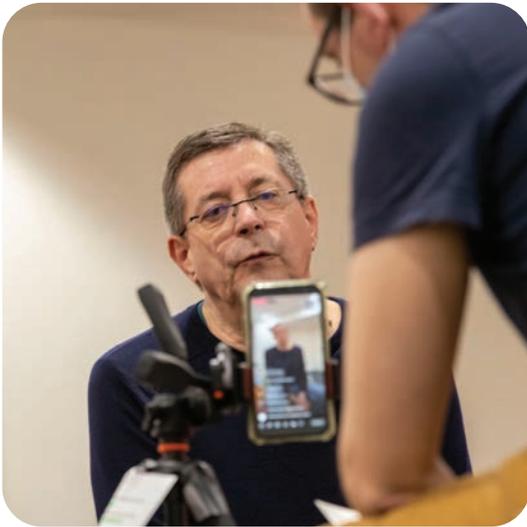
Spectacle, conte musical
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 9H45 POUR LES 2 – 3 ANS
> À 11H POUR LES 4 – 6 ANS
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

PARLONS SARAN

EN DIGITAL

À L'OCCASION DU PREMIER PARLONS SARAN EN DIGITAL, CHRISTIAN FROMENTIN ET JULIEN BADONI ONT RÉPONDU PENDANT 1H30 AUX QUESTIONS DES HABITANTS SOUS LA FORME D'UN FACEBOOK LIVE, SUR LA PAGE DE LA VILLE DE SARAN. VOICI QUELQUES EXEMPLES DES ÉCHANGES TENUS LORS DE CE PREMIER RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE.

f LIVE



PROCHAIN RENDEZ-VOUS
PARLONS SARAN EN DIGITAL

MARDI 13 AVRIL 2021 18H30

SUR LA PAGE FACEBOOK DE
LA VILLE DE SARAN
[FACEBOOK.COM/VILLESARAN](https://www.facebook.com/villesaran)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES QUESTIONS ET ÉCHANGES ICI



40

PERSONNES
PRÉSENTES
SIMULTANÉMENT
EN MOYENNE

262

SPECTATEURS
UNIQUES
PENDANT LE
LIVE

152

COMMENTAIRES

VIVIEN G.

Un médecin généraliste dans le bourg,
est-ce envisageable ?

JULIEN BADONI

C'est quelque chose qu'on s'autorise de mettre
aussi en rez-de-chaussé un cabinet médical. On
est ouvert vraiment à toutes les propositions.

FLORA C.

Quand sera aménagé la dernière partie
de la RD2020 jusqu'à Cap Saran ?

CHRISTIAN FROMENTIN

Comme moi, vous êtes assez pressé que ça se fasse. Nous
avons espéré qu'au moins la deuxième partie, du rond-
point Méliès au rond-point Gérondeau puisse se faire dans
la foulée. Il semblerait que ça n'a pas été la volonté de la
Métropole et nous le regrettons. Maryvonne Hautin, José
Santiago et un certain nombre d'élus métropolitains sont
entraînés de travailler pour que, le plus rapidement possible,
cette deuxième partie et la troisième qui concerne la partie
la plus au nord de Saran puissent être faites dans la foulée.
Mais il n'y a rien d'acté aujourd'hui.

LAURIE B.

Où et quand sera construit le futur groupe scolaire ?

JULIEN BADONI

Le groupe scolaire des Parrières se situera à côté de la
crèche des P'tits Loups, juste derrière la zone de l'ancien aé-
rodrome et d'Oréliance. C'est un projet assez conséquent de
13 millions d'euros qui est prévu pour la rentrée 2025.



LA B.A. DES DONNEURS DE VOIX

La Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret permet aux personnes non ou mal voyantes ainsi qu'à celles porteuses de handicap de retrouver le plaisir de la lecture via des livres, des magazines enregistrés. La Médiathèque est un de ses relais.



La lecture : un moyen magnifique pour s'évader, s'informer, se distraire, s'instruire... De nombreuses personnes sont cependant dans l'impossibilité de déchiffrer un texte. Les personnes empêchées de lecture (non voyants, mal voyants, handicap visuels ou moteur), peuvent compter sur les services de l'association nationale des *Donneurs de voix*. Celle-ci fondée par le *Lions Club*, gère 114 bibliothèques sonores sur le territoire, donc celle du Loiret créée en 1977. Le réseau des *Donneurs de voix* permet aux personnes, sur certificat médical attesté, de retrouver le plaisir d'écouter des enregistrements de livres, de revues... « La lecture écoutée répond à un réel besoin, affirme **Pierre Beaufrère, président de l'association locale**. Les dix bénévoles et la quinzaine de donneurs de voix remplissent une activité à vocation so-

ciale et culturelle. Nous comptons 480 bénéficiaires dont 280 scolaires. Il s'agit dans ce cas d'enfants dyslexiques, qui éprouvent des difficultés de lecture. C'est un service gratuit. Nous prêtons les lecteurs et bénéficiaires d'une franchise postale ».

Un lien privilégié avec Saran

Romans, polars, essais, poésies, biographies, voyages, théâtre, philosophie, magazines... l'association enregistre et gère des centaines de documents sonores au format MP3 sur tous supports numériques (CD gravé, clé USB, carte SD...). Les adhérents ont également accès à des milliers d'autres documents enregistrés à haute voix, qu'ils peuvent télécharger sur la plateforme nationale. La Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret entretient un lien privilégié avec Saran, via la Médiathèque qui est son point contact. Saint-Privé-Saint-Mesmin et Pithiviers bénéficient également de ce dispositif. Sur le plan financier les ressources de la BSOL proviennent des subventions des collectivités locales, de diverses institutions et pour l'essentiel des dons des particuliers. Ces derniers donnent droit, l'association étant reconnue d'utilité publique, à des dégrèvements fiscaux. Son public étant pour une grande part fait de scolaires, l'association a signé une convention avec le rectorat, en direction des collèges. Pour se

faire connaître elle participe à de nombreux événements : Rentrée en fête, la Journée de la Vue, conférences et salons... L'association qui propose de la lecture écoutée, recherche actuellement des bénévoles, qu'ils soient donneurs de voix ou de temps. Notamment des gens de terrain pour l'Est du département. « Etre bénévole chez nous c'est se faire plaisir tout en faisant plaisir aux autres », conclut **Odette Porcher, responsable du pôle jeunesse**.

• Clément Jacquet

LA BIBLIOTHÈQUE SONORE D'ORLÉANS ET DU LOIRET

Statut : association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Création : 1977

Président : Pierre Beaufrère

Trésorière : Michelle Richard

Secrétaire : Paulette Brender

Budget annuel : 15 000 euros

Adresse : 69, bis rue des Anguignis. 45 660 Saint-Jean-le-Blanc

Permanence : mardi et vendredi de 14h30 à 17h30

Tél : 02 38 53 17 46

Mail : 45L@advbs.fr

Site Internet : www.bsloiret.fr

Site national : lesbibliothequessonores.org



Une offre de soins et d'accompagnement étoffée

Depuis quelques mois, Saran dispose d'une nouvelle professionnelle de la santé et de deux praticiennes dans le domaine du bien-être.

● HÉLÈNE CHOPLIN, ORTHOPHONISTE



Depuis le 4 janvier, Hélène Choplin exerce son activité d'orthophoniste à titre libéral à Saran. « Un choix délibéré » pour cette professionnelle qui compte plus de 30 ans d'expérience. « Saran est une zone sous-dotée en matière d'orthophoniste. J'ai reçu un bon accueil de la Ville et j'ai eu la chance de trouver un local. À présent, je dispose d'un grand cabinet comme je le souhaitais » explique-t-elle. Ses activités portent notamment sur la rééducation du langage oral (dyslexie, dysphasie...), trouble de l'acquisition de l'expression écrite, ou encore simple difficulté dans l'apprentissage. Elle intervient aussi auprès de patients atteints de troubles neurologiques (maladie d'Alzheimer...), ou encore de victimes de traumatisme accidentel (AVC).

« Profondément attachée » aux troubles du spectre autistique et à la surdité, elle exerce également auprès de personnes en situation de handicap.

Auxiliaire médicale conventionnée, Hélène Choplin reçoit exclusivement sur prescription médicale du médecin traitant.

● **Cabinet d'orthophonie - 533, rue du Faubourg Banner 45770 Saran**
Tél. : 02 38 74 02 37

● SUZAN KORKUT, KINÉSIOLOGUE

Installée depuis octobre dernier, Suzan Korkut est actuellement l'unique kinésologue à Saran.

« La kinésiologie est une pratique professionnelle qui cherche à cerner l'origine d'un mal-être, afin de libérer les stress et les blocages associés » explique-t-elle.

En libérant les émotions négatives, le kinésologue redonne de l'espace et de la légèreté à la personne, afin qu'elle retrouve un état de bien-être. L'outil du kinésologue est le test musculaire. Cette pratique trouve ses applications dans de nombreux domaines : vie quotidienne et émotionnelle, apprentissage et vie professionnelle, évolution personnelle...

Suzan Korkut est aussi consultante en Ennéagramme, « Un outil d'analyse de la personnalité qui permet de mieux se connaître pour mieux comprendre les autres ».

Elle propose par ailleurs des séances de Bars d'Access, une méthode énergétique « qui consiste à activer par un toucher léger 32 points situés de chaque côté de la tête », ceci afin de réduire le stress, les pensées négatives et améliorer la confiance en soi.

● **Kinésiologie, Ennéagramme, Bars d'Access**
521, rue du Faubourg Banner
45770 Saran
Consultations et séances sur rendez-vous.
Tél. : 07 66 18 54 27



● SOPHIE TEMPLIER, NATUROPATHE

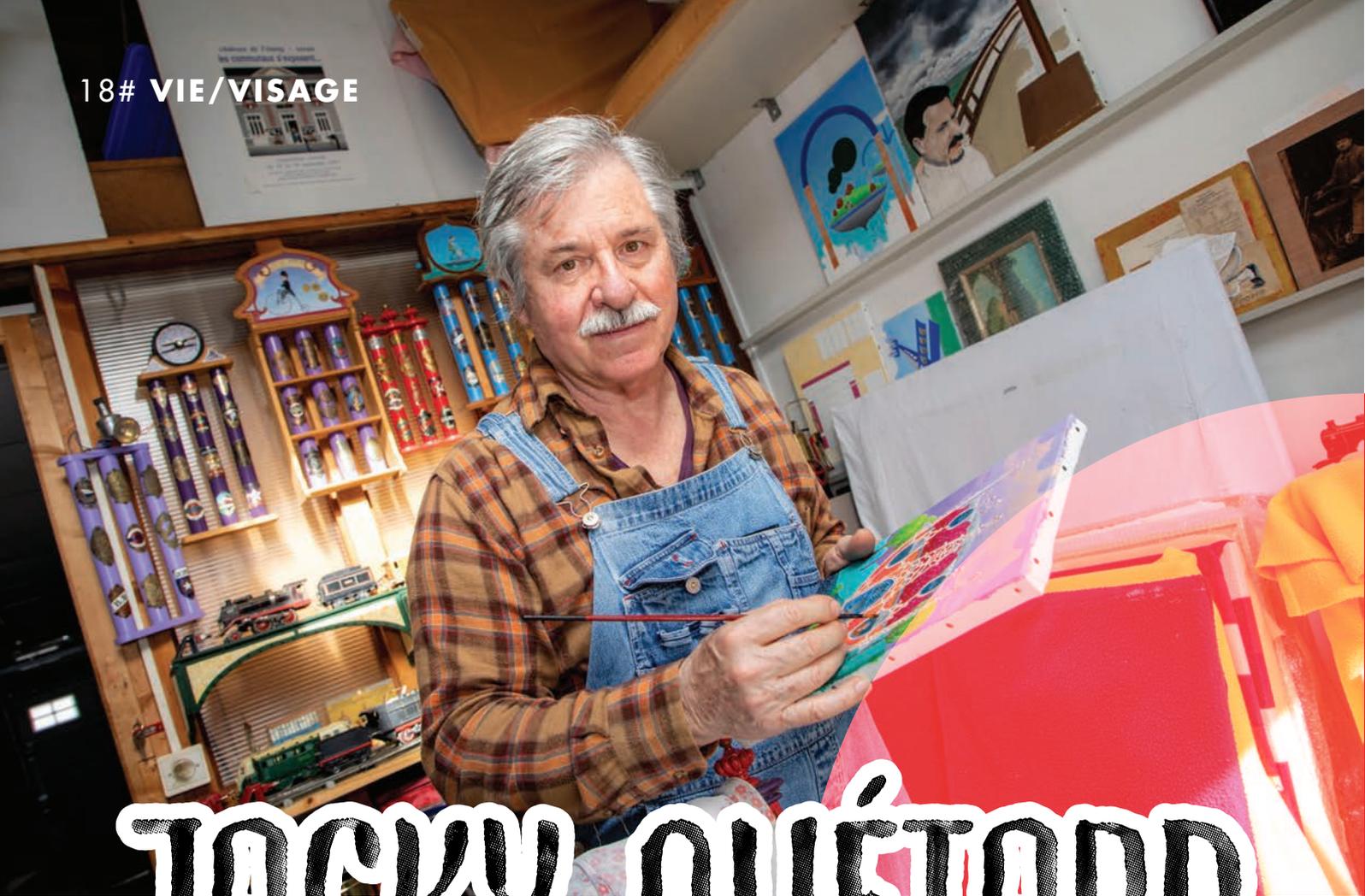
Depuis la rentrée 2020, Sophie Templier, formée en naturopathie, propose des consultations dédiées à tout public.

Cet accompagnement « vers un juste équilibre » s'adresse par exemple aux personnes sujettes à des troubles chroniques (ballonnement, stress...), en soutien à des traitements (arthrose, diabète...) ou à des pathologies lourdes, ceci à l'aide de plantes. « Le principe est de prendre la personne dans sa globalité, de l'accompagner et d'être à l'écoute. L'objectif est de maintenir une personne en bonne santé par la « voie de la nature » (ou « naturopathie »). Je ne me substitue pas à un médecin » précise-t-elle.

Sophie Templier propose aussi des massages énergétiques « Tui Na », qui puisent leur origine dans la médecine traditionnelle chinoise. Leurs bienfaits sont multiples : ils soulagent des maux de dos, des insomnies et agissent par exemple en matière de trouble de la circulation sanguine et de migraines. La réflexologie plantaire chinoise (bain de pieds, bain de mains) s'inscrit en complémentarité. « C'est un bon soutien à la médecine traditionnelle » souligne la praticienne.

● **Consultations à Biocoop Saran, à domicile et par téléphone.**
Tél. : 06 64 94 95 35
naturopathe-saran.fr





JACKY QUÉTARD

PASSIONS JAPONAISES

Ce portrait est motivé par la double actualité de Jacky : la parution récente de son livre de cartes postales anciennes du Japon et son exposition en mai sur l'art traditionnel de ce pays d'Extrême-Orient. Jacky Quétard, artiste peintre, est aussi le fondateur de la biennale « Bande de naïfs ».

Les portes de son domicile franchies on a l'impression de pénétrer dans une maison de thé japonaise. L'ambiance, la décoration, le mobilier, les objets... tout évoque ici le raffinement esthétique, la délicatesse de l'art de vivre du pays du soleil levant. Jusqu'au jardin japonisant qui mêle harmonieusement le végétal et le minéral. Avec en son centre une porte en bois dont les idiogrammes gravés font ré-

férence aux forces de la nature. Bienvenue dans le Japon de Jacky Quétard !

Faire revivre le charme d'un Japon disparu

« Je t'écris du Japon » : le livre qui est sorti en octobre et qu'il a réalisé avec Sanae Kushibiki, son épouse, est un petit événement littéraire. Cet ouvrage commenté

regroupe quelque cinq cents cartes postales colorisées et illustrations, de la fin du XIX^e siècle au début des années 1920. Ces cartes postales illustrées sonnent comme un lointain écho du passé nippon. Les photographies de la vie d'autrefois, colorisées, nous semblent plus réelles. « C'est un récit de voyage au Japon sous l'empire Meiji, explique Jacky Quétard, 70 ans. Celui que les étrangers découvraient et tel

qu'il m'aurait plu de le découvrir ». Son attirance pour l'Extrême-Orient est liée à sa vie personnelle, familiale. « C'est la rencontre avec Sanae en Angleterre au début des années 70 qui m'a fait m'intéresser à une autre culture, à la sienne, explique-t-il. C'est devenu au fil des années une véritable passion. Pour moi le Japon c'est la qualité de vie. On s'y sent serein, il n'y a pas de stress. Nous y sommes allés une quinzaine de fois. J'ai même travaillé pendant un an dans les jardins de Sapporo, sur la grande île d'Hokkaido dont est originaire mon épouse ».

Le livre édité par une maison d'édition bordelaise est le fruit d'un travail de vingt ans. Le résultat d'une collection établie au fil du temps, de documents d'époque, d'illustrations de la vie japonaise de jadis.

Une Japan Expo à Saran

Membre de longue date de l'AFJ (Association Franco-japonaise) de Paris, Jacky Quétard est un amateur éclairé d'antiquités japonaises, collectionneur de divers objets et vêtements traditionnels. Il apprécie de partager avec le public une partie de son patrimoine artistique et culturel nippon. C'est dans son imposante collection qu'il puisera le mois prochain les quelque cent pièces et objets prévus pour l'exposition « Kimono, art traditionnel du Japon ».

Y sera donné à voir quelques sabres, dont les plus anciens remontent au XVI^e siècle, des kimonos, des ceintures, des éventails, ainsi qu'estampes japonaises, peignes, accessoires de geishas... Jacky expose régulièrement ses trésors, notamment à la Japan Expo de Vannes. « Il est le référent saranais de la culture japonaise vers lequel je me tourne, dit Michèle Abo-

mès, responsable municipale de la programmation des expositions. Jacky est un passionné de culture japonaise et de peinture naïve. Quelqu'un de très sympathique et d'attachant. Une personne passionnée et passionnante qui parle merveilleusement bien de la culture japonaise. Il sait mettre sa passion au service du plus grand nombre ». À noter que son amour du Japon a aussi pris le chemin des arts mariaux. Jacky fut pendant de nombreuses

années professeur de Kendo à l'ASPTT Orléans.

Un grand nom de la peinture naïve

Conducteur de travaux de métier, après avoir effectué une formation de dessinateur en bâtiment, Jacky a toujours aimé dessiner. Il est le fondateur de la biennale : « Bande de naïfs », dont la troisième édition s'est tenue de décembre à la mi-janvier à la galerie du château de l'Etang et en mairie.

Jacky Quétard est une référence de la peinture naïve. Ce style pictural figuratif caractérisé par sa fraîcheur d'expression, l'intensité des couleurs, la précision des détails. « C'est une peinture qui plaît, il y a un regain d'intérêt, explique-t-il. Elle permet de nous exprimer librement, loin de la peinture académique. Nous ne sommes pas astreints à la perspective. Dans chaque tableau il y a toujours quelque chose de caché à deviner. Et aussi pas mal d'humour. C'est une peinture gaie ». Et plus loin : « Nous sommes de faux naïfs. On acquiert de l'expérience, on se perfectionne sans cesse ».

Une affaire de famille

On retrouve souvent dans ses compositions des avions, des sous-marins, des ferry-boats, des aérostats, des trains, des compositions architecturales... Autant de sujets liés à son ancienne vie professionnelle, à ses goûts et à sa passion pour les trains jouets.

L'artiste présente ses tableaux un peu partout en France. Dans des expositions de renom comme « Le rendez vous international des artistes naïfs » de Verneuil-sur-

Avre dans l'Eure ou le Festiv'arts de Saint-Julien dans le Limousin. Côté vie familiale, il est, avec Sanae, parent de Kenji, 35 ans, cuisinier, et Masao, 42 ans, qui travaille à l'université d'Orléans. Et a deux petits enfants, Eiji, 8 ans et Sayako, 4 ans. L'amour pour l'art et la culture japonaise : une histoire de famille qui a de beaux jours devant elle.

• **Clément Jacquet**



Les couleurs du passé nippon

Je t'écris du Japon

Le recueil de Jacky Quétard, et de son épouse Sanae Kushibiki, qui vient de paraître aux éditions Elytis, est ce qu'on appelle un beau livre. C'est un ouvrage de référence sur l'histoire de la carte postale japonaise colorisée. Les deux Saranais ont puisé dans leur imposante collection pour sélectionner quelque 500 cartes postales et illustrations de l'empire japonais, sous l'ère Meiji. Une collection unique. Les auteurs nous donnent à voir le Japon immuable qui a exercé une grande fascination sur les premiers voyageurs occidentaux et fascine toujours le visiteur. Le livre est disponible à la médiathèque.

Travaux paysagers à Vilpot et Vergracht

Le rond-point du Vilpot et les abords du parking du gymnase Guy-Vergracht viennent de faire l'objet d'un aménagement paysager de qualité.

Le rond-point Vilpot, face au foyer Georges-Brasens, revêt sa nouvelle parure de printemps. Le service municipal des espaces verts a réalisé une belle composition végétale avec la plantation de nouvelles essences : deux arbres muguets (un rose, un blanc), un magnolia grandiflora, un sapin du Colorado. Ce mois-ci les agents municipaux procèdent à l'ensemencement de la pelouse et mi-mai à la plantation de fleurs annuelles : bégonias, lobélías, bidens... Elles viendront garnir, pour le plus grand plaisir des riverains et des passants, cinq massifs comprenant 1 500 plantes. L'ensemble offre au regard une palette esthétique et gracieuse. Les anciens arbustes

ont été arrachés fin novembre. À noter que le chantier a été freiné par les conditions météorologiques. Les pluies de décembre avaient en effet rendu le terrain très meuble, notamment par le sous-sol glaiseux. Les agents municipaux s'embarquant lors de leurs travaux ont dû avoir recours à une mini pelle. Les arbres plantés sur le rond-point du Vilpot font partie des quelque 80 arbres mis en terre par la mairie depuis janvier sur différents sites : lac de la Médecinerie, square René-Delattre, rue Louis-Aragon...

Qualité de vie améliorée

Opération finale de la rénovation du gymnase Guy-Vergracht, l'aménagement paysager du parking donne une tonalité harmonieuse à l'ensemble. Les travaux ont démarré en novembre. Arbustes et plantes agrémentent dorénavant le parking qui compte cinquante places supplémentaires. Les agents municipaux ont planté dix-sept magnolias grandiflora, une cinquantaine de Pittosporum (arbustes panachés qui ne perdent pas leurs feuilles). Ainsi qu'hibiscus,



millepertuis, rosiers paysagers aux couleurs chatoyantes. Complétés par des plantes vivaces : asters, coréopsis. « L'objectif de cet ensemble paysager est qu'il soit à-peu-près fleuri toute l'année, explique Jérôme Vacher, co-responsable du service municipal des espaces verts.

Et qu'il ne cache pas la vue du parking ». Rappelons que cet aménagement paysager conclut une opération qui sur trois ans aura vu la rénovation du bâtiment : ravalement de la façade Est, peinture du hall extérieur, éclairage de l'aire de jeu, mises en accès PMR, tribune et vestiaire refaits, tableau d'affichage électronique aux normes... Avec les récents équipements réalisés aux abords du gymnase (city park, 3X3, réhabilitation du square Pierre-Semard) c'est toute la qualité de vie d'un quartier qui se trouve améliorée.

• Clément Jacquet



Le Chiffre du Mois

292

Tel est le nombre d'étudiants post-bac et d'apprentis, dont 133 boursiers, qui ont déposé un dossier -conforme- d'aide financière auprès du PIJ (Point Information Jeunesse) entre le 1^{er} février et le 15 mars.

Ainsi, près de 2 tiers des étudiants saranais (estimés à 450 selon l'Insee) ont pu bénéficier de cette mesure de soutien exceptionnel initiée par la Ville.

Concrètement, celle-ci a consisté à une aide de 100 € accordée à tous les étudiants et apprentis âgés de moins de 26 ans, domiciliés sur Saran à titre individuel ou chez leurs parents. Cette aide était majorée à 150 € pour les étudiants boursiers. Des sommes qui ont été versées en une fois, par virement bancaire.

Face à l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 pour les étudiants post-bac et apprentis, la municipalité de Saran a souhaité témoigner de sa solidarité envers ses habitants et jouer pleinement son rôle de service public de proximité. Ce soutien financier devrait permettre à son niveau de limiter les effets de la précarité, et d'éviter un abandon massif des études.

A.G

SARAN SOUTIEN SES ÉTUDIANTS

En raison de la crise sanitaire, AIDE EXCEPTIONNELLE DE 100€ À 150€ POUR CHAQUE ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE DE SARAN.

Modélisé sur Saran.fr et au Point Information Jeunesse
Place de la Liberté 45770 SARAN
Tel : 02 38 80 24 12 / apij@commune-saran.fr

BRÈVES

Lutte contre le bruit

Un arrêté municipal régleme les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage et jardinage sont autorisées : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée **le samedi 3 et le lundi 5 avril.**

Inscription sur les listes électorales en ligne

Pour faciliter l'inscription et ne pas avoir à vous déplacer en mairie, vous pouvez en quelques clics **sur www.service-public.fr accéder à la démarche en ligne**, rubrique « Inscription sur les listes électorales ». La création du compte est gratuite et sécurisée. Les pièces justificatives doivent être numérisées (copie d'une pièce d'identité - carte d'identité ou passeport - ainsi qu'un justificatif de domicile). **La démarche peut également se faire en mairie, aux horaires d'ouverture.**

Taille des végétaux

Les haies vives, arbres ou arbustes, lierres ou toute autre végétation plantés en bordure de voies publiques ou privées peuvent être source de danger. Ils peuvent masquer la visibilité des automobilistes, cacher les panneaux de signalisation ou gêner la libre circulation des véhicules ou des piétons.

C'est pourquoi dans l'esprit de la réglementation du Code général des Collectivités territoriales, le Code de la Voirie et pour le plus grand respect de chacun, nous vous demandons de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas les fils conducteurs aériens (Edf, Télécom, éclairage public). **En cas de non respect de cette réglementation, l'article R 116-2 du Code civil prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.**

Ouverture de la déchetterie de Saran*

Du 1^{er} mars au 30 novembre, la déchetterie est ouverte le lundi de 14h à 18h30 ; du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; le dimanche de 9h à 13h. (Fermée les jours fériés)
* Port du masque obligatoire

J'ADOpte UN COMPOSTEUR

Pour relancer la campagne « j'adopte un composteur », Orléans Métropole s'adapte aux contraintes sanitaires et fait évoluer son dispositif en remplaçant les ateliers qui avaient lieu jusqu'alors en présentiel, en module de formation vidéo.

Ainsi, chaque habitant de la métropole (n'ayant pas déjà un composteur), disposant d'un jardin individuel et intéressé pour se former au compostage, peut s'inscrire via la page internet d'Orléans Métropole, rubrique Gestion des déchets / composteur.

Pour rappel, l'effort de tous est requis pour :

- Réduire ces déchets à la source, enjeu de la lutte anti-gaspillage alimentaire.
- Inciter les habitants qui ont un jardin à garder ces ressources vertes pour améliorer la santé, la biodiversité et la productivité des jardins. Le compostage et le paillage sont des techniques très efficaces.
- Développer les réponses adaptées aux habitants vivant en collectif.



Le dynamisme d'une « Grande famille »

Créée en juin 2015, l'association saranaise « Un Arc-en-ciel pour Clara » rassemble près de 50 bénévoles actifs. Ceux-ci multiplient les actions afin de collecter des fonds en faveur de « leur petite Princesse » et de soutenir en tous points sa famille.

« **U**n effet boule de neige ». C'est ainsi que Julie Thiery décrit la dynamique qui anime depuis bientôt 6 ans « Un Arc-en-ciel pour Clara », association créée en soutien à la plus jeune de ses 3 enfants, « Leur petite Princesse ». Aujourd'hui âgée de 7 ans, Clara souffre depuis sa naissance d'une maladie génétique orpheline de type GABRA 2. « Les conséquences de cette maladie sont une hypotonie axiale majeure (corps mou) et une épilepsie sévère. Achat de matériel, cures de motricité et autres soins... Face à ces frais conséquents, Julie et Sébastien Thiery ont été dans un premier temps livrés à eux-mêmes. D'où l'idée de créer une association, pour organiser des événements et animations, et par là recueillir des fonds en faveur de Clara. « Au début, Julie n'était pas favorable à l'association » se souvient Sarah, trésorière de toujours. Le bénévolat ? « C'est comme une évidence, comme le temps que l'on donne. Avec Julie, nous nous sommes connues à l'école de nos enfants. Il s'agit d'entraide » explique cette maman de 3 enfants. « Je suis membre de l'association pour Clara, pas pour le lien social. Tant que Clara aura besoin de moi, je serai là. Notre avenir est lié ». Au fil du temps « On a embarqué la famille, les frères, les cousins... Participer à l'association nous a permis de connaître une maladie génétique orpheline et de se rendre compte des difficultés rencontrées par la famille. Si je reste, c'est parce que ça me parle, qu'il y a du progrès pour Clara, et pour soutenir ses parents. L'association



est un peu une grande famille ». Celle-ci rassemble pas moins d'une vingtaine de familles.

Les bénévoles à l'initiative

Vente de chocolats, de gâteaux, de bijoux et autres créations, tombola... Les actions et nombreux rendez-vous proposés par l'association sont à l'initiative des bénévoles. « Quand on voit qu'une manifestation marche bien, ça nous apporte beaucoup de bonheur. Et si on n'est pas là, d'autres prennent le relais » précise Stéphanie, membre depuis « 3-4ans ». « J'ai toujours été sensible à certaines causes. Au départ, c'était juste pour aider. Au fur et à mesure, ça donne du sens. On devient ami(e)s. Ce n'est plus du bénévolat. L'association rassemble beaucoup de monde et c'est bien ». Entre temps, « L'association s'est faite connaître, a ouvert ses portes. Notre engagement a rejailli, a fait découvrir d'autres formes d'implication. Le fait d'en parler, d'autres associations se sont créées. Plus on montrera le handicap, plus il sera accepté ».

Sensibiliser au handicap, et ce, dès le plus jeune âge est le credo de Natacha, membre depuis plus de 3 ans. « Le jour où j'ai rencontré Clara, où j'ai croisé son regard, c'est devenu une évidence. Et tant que Clara et

sa famille ont besoin de nous, on reste » résume-t-elle. « Le bénévolat, c'est un réel engagement : on donne de notre temps, de notre personne, et on attend rien en retour. En ce qui nous concerne, il s'agit d'entraide. Une entraide personnalisée. Participer à l'association qui est conviviale, cela permet de s'ouvrir, d'avoir une autre façon de voir les choses ».

Si la crise sanitaire a quelque peu perturbé les activités de l'association, celle-ci a bénéficié d'« un gros élan de solidarité ». « Il nous faut continuer sur cette dynamique. Poursuivre notre partenariat avec la commune qui nous aide beaucoup, et renforcer le dialogue et les échanges avec les autres associations saranaises » témoignent les bénévoles. Prochain rendez-vous, le dimanche 9 mai, avec le tirage de la tombola en direct sur Facebook et de nombreux lots à la clé.

• **Arnaud Guilhem**

UN ARC-EN-CIEL POUR CLARA

Association loi de 1901

272, rue des Chimoutons à Saran

Tél. 06 24 57 55 24 (Julie Thiery)

unarcencielpourclara.org

Facebook : [unarcencielpourclara](https://www.facebook.com/unarcencielpourclara)

D'avantage de produits de qualité et bio



La loi Egalim, fixe à compter du 1^{er} janvier 2022 de nouvelles règles dans l'approvisionnement de la restauration collective, concernant les produits de qualité et bio. La qualité des menus va encore monter en gamme.



La loi Egalim prévoit qu'au 1^{er} janvier prochain, les structures de restauration collective proposent dans leurs menus au moins 50 % de produits de qualité ou locaux dont 20 % issus de l'agriculture biologique. La cuisine centrale est aujourd'hui bien positionnée sur ce plan. « Nous nous préparons dès aujourd'hui et nous serons dans les clous, affirme **Marie-Carmen Bataille responsable de la cuisine centrale**. Depuis décembre nous avons recensé tous nos produits qui rentrent dans la loi Egalim. Nos statistiques font actuellement état de 42 % de produits durables et d'un peu moins de 10 % de produits bio. Nous allons nous ajuster progressivement. Il y a à Saran une volonté politique forte pour mettre en place de la qualité et des moyens adaptés ». La cuisine centrale n'a pas attendu la promulgation de la loi pour s'inscrire dans une réelle démarche qualité. Elle privilégie les produits bio quand cela est possible, à l'instar de tous les produits courants : produits laitiers, pâte, farine, semoule, féculents, riz, œufs... Ainsi

que de nombreux légumes. Le choix de faire appel à des produits de qualité se traduit par les fromages d'appellation AOP ou AOC, les volailles et porcs label rouge, la race à viande pour le bœuf... Parallèlement un menu végétarien est servi chaque semaine, ainsi que du pain bio. « Nous voudrions passer encore davantage aux céréales complètes ou semi complètes, explique **Céline Aguilon, diététicienne municipale**. Que les légumineux (pois cassés, haricots, lentilles...) soient aussi plus présents dans les menus afin d'apporter davantage de protéine végétale. Cette loi est un levier fort, un engagement national en faveur des producteurs bio ». Le développement de la qualité se traduit aussi par la volonté de faire de plus en plus appel à des produits avec certification.

• C-J

CARNET DE ROUTE Février 2021

Nous saluons l'arrivée de

Sohan BARBA - 04 février 2021
Abraham TAGATAMANOGI - 06 février 2021
Elisa MENAYAME - 11 février 2021
Ihsam SALIN - 21 février 2021
Youssef KEBE - 28 février 2021

Nous regrettons le départ de

Gilles GUILLOIS - 81 ans
Roger TARDIF - 77 ans
Jean-Marc GRANDVILLAIN - 74 ans
Marcel TORGUET - 73 ans
Gabriel MILLET - 86 ans
Giselène VARIN veuve CUVINOT - 80 ans
Ivaldir DE LIMA - 61 ans
Mariette BRYON veuve PENASSON - 88 ans
Alain BOURGOUIN - 59 ans
Camille MARTINEZ veuve GUIGNABODET - 89 ans

PARLONS SARAN

EN BALADE

Venez vous mêler de vos affaires !

SAMEDI 17 AVRIL 2021

10H30

ARRIVÉE

• 124 RUE DES BERGERONNETTES

DÉPART

• 57 RUE LOUIS CHEVALIER



RETROUVEZ TOUTES NOS ACTIONS PARLONS SARAN
SUR LE SITE DE LA VILLE WWW.SARAN.FR

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr